

FICHE DE POSTE DU RÉSERVISTE ANIMATEUR ACCOMPAGNATEUR

DESCRIPTION DU POSTE
Formation d'emploi (FE) : ESNJ-SE/ CSNJ de MARSEILLE
Nature du poste / Code emploi : animateur accompagnateur JDC - 10 postes de réserviste (5 postes d'officiers et 5 postes de sous-officiers)
Zones géographiques des JDC : Bouches du Rhône, Alpes de Haute-Provence, Hautes- Alpes
Durée de l'ESR [année(s) + jours] : contrat de 1 à 5 ans, de 20 à 37 jours d'activité par an au profit du CSNJ de Marseille.
Conditions d'exécution : restauration sur place, pas d'hébergement
Personne responsable (grade, nom) : LCL FERRAND Grégoire, Chef CSNJ de Marseille

EMPLOI DANS LE POSTE DU RÉSERVISTE
Grade : sergent/maitre ou maréchal des logis à capitaine/lieutenant de vaisseau
La journée défense et citoyenneté (JDC) est obligatoire pour tous les Français, femmes et hommes et doit s'effectuer entre leur 16^e et 25^e anniversaire. La direction du service national et de la jeunesse est chargée de la mise en œuvre de cette journée avec la participation coordonnée des armées, directions et services (ADS) et de la gendarmerie nationale. La JDC constitue un enjeu primordial pour la diffusion de l'esprit de défense auprès de la jeunesse française et aux fins de recrutement militaire et civil du MINARM. Au cours des sessions de JDC, le réserviste animateur accompagnateur est placé sous l'autorité du chef de session, personnel de la DSNJ. Il aura pour mission : (1) d'accompagner et guider un groupe de jeunes toute la journée et d'être capable de répondre à des questions, portant sur les métiers des armées, direction et services et la culture militaire (2) de co-animer des ateliers thématiques tels que tir sportif laser et jeux décision défense. Le réserviste animateur accompagnateur est tenu d'être présent sur le site au plus tard à 08h00. Le réserviste animateur accompagnateur devra faire montre de réelles qualités pédagogiques pour susciter l'intérêt de jeunes appelés tout au long de la journée et aura à cœur de favoriser l'interactivité, les échanges et de donner une impression positive des armées. Le réserviste animateur accompagnateur, du grade de sergent à lieutenant selon le niveau d'études si réserviste spécialiste ou du grade d'adjudant à capitaine si réserviste opérationnel, recevra une formation préalable obligatoire visant à obtenir les prérequis pédagogiques nécessaires à sa mission. Cette formation se déroulera au plus proche de son domicile en fonction de la présence des services de la DSNJ ou sur sa zone géographique d'affectation pour les personnels d'origine militaire. Cette formation durera environ 10 jours et pourra être complétée en fonction des évolutions du contenu de la JDC. Les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration (réservation par l'administration ou remboursement aux tarifs réglementaires). La planification des JDC est cyclique et organisée en trois périodes annuelles et prend en compte les desideratas des animateurs pour leur donner un préavis suffisant (60 jours) et la possibilité de s'organiser par rapport à leurs autres activités. Les JDC seront à animer prioritairement dans le bassin de vie (résidence personnelle, zone d'affectation) de l'animateur, les frais de déplacement seront pris en charge par l'administration, le déjeuner sera pris avec les jeunes. Au surplus de la solde/rémunération à percevoir, montant afférent au grade militaire du réserviste (de 85€ à 124€ brut), par journée d'activité réalisée, l'animateur percevra l'indemnité d'appel de préparation à la défense (montant actuel de 53,36€ par journée complète). Seule la solde de

réserviste, soumise aux prélèvements sociaux des fonctionnaires, donne droit à pension de retraite et est **exonérée d'impôt sur le revenu**.

Il pourra également bénéficier des mesures suivantes, sous réserve d'en remplir les conditions : aide à l'inscription pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, prime de fidélité, prime de participation au financement du permis de conduire.

Expérience et qualités souhaitées :

- capacité à créer du lien et à instaurer un dialogue avec les jeunes ;
- capacité à s'acculturer aux armées, directions et services ;
- prise de parole en public, aisance orale, clarté, concision, adaptabilité ;
- sens pédagogique, maîtrise des outils numériques ;
- appétence et expérience de l'animation de groupe ;
- goût des relations humaines, écoute active, bienveillance ;
- exemplarité, neutralité ;
- motivation et investissement ;
- rigueur et ponctualité.

Âge : de 20 à 45 ans, une proximité générationnelle sera valorisée.

Personnes à contacter pour renseignements complémentaires :

LCL FERRAND Grégoire (chef de centre) au 0491015248 ou M HEITEKAVA Michel (chef de la cellule affaires générales) au 0491015253.

Pour candidater : Envoyer **CV et lettre de motivation** à l'adresse mail suivante :

csnj-marseille.reserviste.fct@intradef.gouv.fr

Date limite d'envoi des dossiers de candidature le 29 novembre 2024.

Les entretiens se dérouleront à partir de la semaine 48.

Formation prévisible 1^{er} semestre 2025.